

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **86 (1950)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Ecole normale: Promotions.* — *Asile rural d'Echichens.* — *Postes au concours.* — *Société vaudoise de T. M. et R. S.* — Genève: *Caisse-maladie et invalidité des instituteurs genevois.* — *U. I. G. D.: Convocation.* — *Assemblée générale du 28 mars.* — *L'écriture... encore et toujours!* — Neuchâtel: *Brevet d'aptitude pédagogique.* — *Nouvelles diverses.* — Jura: *Ecole normale des instituteurs.* — *A l'honneur!* — *Que se passe-t-il?*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: M. Collet: *Non, pas ça!* — Louis Meylan: *L'œuvre du Père Girard (suite).* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ECOLE NORMALE : PROMOTIONS

Elles eurent lieu le 1er avril, jour de prédilection qui fait date, même sans événement particulier, parce qu'on le considère volontiers comme plus gai que les autres. Effectivement ce fut un jour de joie pour les nouveaux brevetés, pour les élèves promus dans une classe supérieure, pour les nombreux parents venus assister à la consécration des études de leur fils ou de leur fille. Pour les personnes plus près de l'Ecole, ce fut un de ces moments où, malgré soi, l'on mesure la fuite du temps et où l'on s'abandonne à un retour de dix, de vingt ans et même plus... Et certains souvenirs de surgir en votre mémoire vous laissant mesurer le chemin parcouru.

Mais, pour tous ce fut une manifestation où vibrait l'âme de notre peuple représenté par ses éléments les plus divers : la campagne et la ville, l'ouvrier et l'intellectuel, le citoyen et le magistrat.

M. Oguey, chef du département de l'Instruction publique, relevant, au cours de son allocution, les devoirs de l'instituteur, les présenta, non pas comme une suite de corvées ennuyeuses, mais comme les attributions du véritable chef bien préparé et levé avant sa troupe pour la diriger d'une main sûre.

M. Chevallaz, directeur, résuma l'activité de l'Ecole durant le dernier exercice, mentionna l'effectif impressionnant de 350 élèves, insista sur l'efficacité du prêt d'honneur et termina par une exhortation à l'adresse de la volée sortante.

Si cette cérémonie reste traditionnelle par son programme et par son esprit, elle est toujours nouvelle par les impressions qu'elle provoque. Comment rester insensible aux productions de l'orchestre et du chœur, dirigés respectivement par MM. Desarzens et Piguet, dont les exécutions pénétrèrent l'auditoire d'une profonde émotion ! Comment ne pas être réjoui par cette longue file de nouveaux maîtres et de nouvelles maîtresses qui gravissaient les degrés du podium pour y recevoir le fameux papier !

Voulez-vous prendre un bain de jouvence, allez une fois aux promotions de l'Ecole normale. Vous y respirerez le printemps, vous y entendrez des voix fraîches, vous apprécierez cette atmosphère de détente succédant à l'effort et à la tension nerveuse de l'hiver. Vous coudoierez ces jeunes collègues partant avec ardeur à la conquête de leur métier et vous réaliserez qu'ils ont droit à votre confiance.

O. R.

ASILE RURAL VAUDOIS — INSTITUT PESTALOZZI — ECHICHENS

EXTRAITS DU RAPPORT DU DIRECTEUR

Exercice 1949

L'année qui vient de s'achever nous laisse le souvenir d'une année de travail intense qui a exigé l'engagement de toutes nos forces. Il fallait courir au plus pressé. Souvent nous avons répété, en présence d'un problème urgent : « Primum vivere, deinde philosophari ». Ce proverbe latin signifiait pour nous : « Affermissons d'abord nos moyens d'existence, ensuite nous pénétrerons plus avant dans les questions éducatives ».

Une grande famille comme la nôtre ne permet cependant pas que l'on donne toujours la première place aux questions matérielles, même obsédantes. Notre tâche fondamentale est de rendre nos enfants capables d'une vie indépendante. C'est là notre vraie « production ».

Nous avons pris pour mot d'ordre : « Mettre les enfants au centre ». Cela n'a pas été sans résistance et sans séparations douloureuses. Il a fallu avertir chacun et se corriger soi-même. De longues conversations ont été nécessaires. Le vin a été supprimé. Au cours de cette lutte qui ne sera jamais terminée, nous avons rencontré aussi beaucoup de compréhension. Le sens de la responsabilité, la conscience dans le travail, la valeur morale, l'esprit d'équipe de nos employés grandissent, et nous en sommes reconnaissants.

La formation du caractère de nos garçons nous a pris beaucoup de temps et nos collaborateurs ont compris notre lutte pour la pureté, l'honnêteté, la véracité, la serviabilité. Nous avons été reconnaissants d'entendre certains parents témoigner après les vacances de Nouvel-An du changement de leur garçon.

De leur côté, nos instituteurs n'ont pas chômé. Nos classes trop nombreuses ont mis leurs nerfs à l'épreuve. Les résultats obtenus nous paraissent encourageants. Plusieurs élèves ont progressé dans leur formation scolaire. Nous avons fait de bonnes expériences, surtout avec les garçons pour lesquels les personnes responsables ont accepté de prolonger la scolarité. L'un d'eux, 17 ans, a presque achevé le programme primaire et, durant ses vacances, s'est révélé capable de remplacer notre porcher malade.

Nous prévoyons que nos garçons progresseront encore davantage lorsque nous aurons pu rouvrir notre troisième classe.

Nous cherchons les moyens de donner à notre maison une atmosphère qui lui soit propre. L'imagination artistique de plusieurs de nos

garçons est grande. Leurs dessins nous étonnent et nous réchauffent le cœur. Nous projetons, pour la joie des enfants et des amis de l'Asile, de faire encadrer les plus beaux de ces dessins et de les fixer aux murs des dortoirs, des corridors et des classes.

De même, nous voudrions donner à nos repas une forme et un esprit nouveaux. Nous aimerions qu'un employé au moins mange à chaque table. Pour que la chose soit possible, il faudrait remplacer par de la porcelaine la vaisselle de fer qui fait de la peine aux parents de nos enfants et aux visiteurs. Avant d'y parvenir, divers achats seront nécessaires.

Grâce à la compréhension des Services responsables et à l'aide de quelques parents, l'habillement de nos garçons s'est beaucoup amélioré. Nous sommes touchés de voir combien nos lingères, nos surveillants et les enfants eux-mêmes se préoccupent de l'entretien de leurs vêtements.

Nous avons poursuivi l'étude de notre plan de Réorganisation et avons abouti à la rédaction d'un projet faisant la synthèse de toutes les idées émises par les personnes consultées depuis huit ans.

Cette Réorganisation est actuellement une de nos préoccupations fondamentales. Elle reste urgente. Elle s'impose. Nous pensons lui vouer tout le temps possible en 1950.

Le directeur : Jacques Besson.

POSTES AU CONCOURS

Les postes suivants sont au concours, **jusqu'au 19 avril 1950, à 17 h. :**

Grandcour	2 institutrices primaires (degré inférieur et intermédiaire mixte).
La Sarraz	Maîtresse d'école semi-enfantine.
Pailly	Maîtresse d'école semi-enfantine.
Prangins	Institutrice.
Vaulion	Institutrice. Entrée en fonctions : 1er mai 1950.
Fontaines	Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Carrouge	Institutrice.
Château-d'Œx	Institutrice à Gérignoz.
Corcelles p/Payerne	Institutrice. Ne se présenter que sur convocation.
Cuarnens	Institutrice. Ne se présenter que sur convocation.
Froideville	Institutrice. Ne se présenter que sur convocation.
Novalles	Institutrice.
Onnens	Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Orbe	Institutrice. Entrée en fonctions : 1er sept. 1950. Ne se présenter que sur convocation.
Rougemont	Instituteur à Flendruz.
Champvent	Instituteur.
Donneloye	Institutrice.
Moiry	Maîtresse de travaux à l'aiguille.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Mercredi 26 avril après-midi : Visite de la station de pompage et de la pisciculture, à Lutry. Rendez-vous devant l'établissement, à la sortie est de Lutry, le jour indiqué à 14 h. 45.

Le Comité.

GENÈVE

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

RAPPORT DU PRÉSIDENT

sur l'exercice 1949, présenté à l'assemblée générale du 15 mars 1950

Messieurs et chers collègues,

Pour la dernière fois, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport de fin d'exercice de la Caisse-maladie des instituteurs genevois.

1. **Statistique.** — L'effectif de notre association est resté stationnaire en 1949. Pas de sortie, pas d'entrée, il reste fixé à 120 sociétaires, dont 88 assurés pour les frais médicaux et indemnité, 24 assurés pour les frais médicaux seulement et 8 assurés pour indemnité seulement.

2. **Finances.** — Les dépenses occasionnées par les secours accordés à nos assurés sont extrêmement élevées cette année.

Il a été établi 79 feuilles de maladie pour 50 malades dont 9 sont encore en traitement, à l'heure actuelle.

Nous avons dressé un tableau assez suggestif, dont vous pourrez déduire d'utiles réflexions.

Dépenses nettes dépassant 1000 fr. :	1 malade
Dépenses nettes de 500 fr. à 1000 fr. :	4 malades
Dépenses nettes de 300 fr. à 500 fr. :	4 malades
Dépenses nettes de 100 fr. à 300 fr. :	17 malades
Dépenses nettes de moins de 100 fr. :	24 malades

Nous connaissons un certain nombre de collègues qui, ayant un jour ou l'autre ressenti un malaise dû peut-être à un courant d'air ou à toute autre cause, se sont soignés tout seuls ou avec l'aide de praticiens non reconnus ; ils ont guéri tout de même sans faire appel aux prestations de la Caisse et personne ne s'est douté de l'indésirable visite qui frappa à leur porte.

Ces vrais mutualistes ont compris que la Société de secours mutuels est un organisme qui doit intervenir en cas de grave maladie, au moment où les notes de médecins et de pharmaciens risqueraient de bouleverser le budget du sociétaire ou de sa famille.

Il n'en reste pas moins que, cette année, les dépenses pour frais médicaux et pharmaceutiques ont dépassé 12 000 francs et que le déficit d'exercice s'élève à 3583 fr. 20.

Cette situation anormale n'est pas purement accidentelle ; ses causes sont plus profondes qu'il n'apparaît au premier abord.

Il est certain que les normes adoptées au moment de la création de la Caisse, tant pour les contributions que pour les prestations ne répondent plus aux exigences actuelles. D'une part la thérapeutique moderne n'est plus ce qu'elle était il y a un quart de siècle.

L'emploi de spécialités pharmaceutiques coûteuses, qu'on renouvelle souvent, de moyens curatifs (aliments diététiques, vitamines, piqûres, massages, bains) qui, au début, n'étaient qu'exceptions, sont devenus peu à peu la règle.

D'autre part, les honoraires des médecins, qui ne sont plus maintenant fixés par une convention, augmentent d'une façon constante.

(A suivre)

Ad. Lagier.

U. I. G. DAMES

CONVOCAATION

Chères collègues,

Vous êtes convoquées en assemblée générale le **vendredi 21 avril**, à 17 h., à l'école de Malagnou.

A l'ordre du jour : « Nos propositions à la Fédération du corps enseignant ».

Une décision très importante sera prise au cours de cette assemblée. Présence indispensable.

Bl. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 1950

Local : Ecole de Malagnou

La présidente, Mlle Chappuis, ouvre la séance à 17 h., en présence de nombreuses collègues qu'elle remercie d'avoir répondu à l'appel du comité. Elle adresse une pensée de sympathie à Mme Milfon qui vient de perdre son mari.

Puis on passe à l'ordre du jour :

1. Fonds d'entraide sociale. L'aide matérielle à St-Jean d'Aulph ayant cessé d'être urgente, le comité propose de continuer nos versements réguliers et d'en affecter le montant à des œuvres intéressantes. La commission de St-Jean d'Aulph continuera à entretenir nos bonnes relations avec le Sana. Par un vote unanime, l'assemblée accepte la création du Fonds d'entraide. Les œuvres suivantes bénéficieront désormais de nos dons : Village Pestalozzi, Pro Infirmis et l'Aide aux enfants grecs.

2. Assurance-accidents. C'est Mlle Meyer, vice-présidente, qui nous apporte des renseignements. Notre contrat avec la Winterthour viendra à échéance à la fin de 1950. En raison de plusieurs faits, notre Union ne désire pas le renouveler. Chaque membre devra donc le dénoncer l'automne prochain. Quatre compagnies d'assurances nous ont déjà fait

des offres que le comité examinera avec soin avant de faire des propositions aux membres. Ce sont : « La Nationale suisse », « La Bâloise », « La Mutuelle vaudoise » et « La Neuchâteloise ».

Un vote de l'assemblée ratifie la proposition du comité de nous unir à l'U.A.E.E. pour le nouveau contrat.

3. Revalorisation de la profession (voir Educateur du 8 avril). Citons pour terminer les paroles pertinentes de notre présidente au sujet d'un aspect essentiel de la question : « N'oublions pas, chères collègues, que » la revalorisation de la profession n'est pas uniquement matérielle. » Nous demandons aussi une **revalorisation morale** : compréhension toujours plus grande de la part du D.I.P. ; appui plus efficace de nos inspecteurs ; reclassement moral dans l'esprit du public qui n'a guère de » considération pour notre fonction. Tout ceci implique également une » **revalorisation personnelle**, si je puis m'exprimer ainsi. Si nous voulons » qu'on nous place moralement plus haut, nous devons mériter pleinement la confiance que l'on mettra en nous. »

Bl. Godel.

L'ECRITURE... ENCORE ET TOUJOURS !

Il y a quelque vingt-cinq ans, je me souviens d'un instituteur genevois dont on disait avec une sorte de pitié amusée : « Il paraît qu'il fait de l'écriture en rythmique... »

Ce maître pensait qu'avant de localiser au poignet et aux doigts des mouvements souvent très difficiles, il était bon de les réaliser plastiquement avec le corps tout entier ; il croyait que chacune des lettres de notre alphabet a, dans l'espace, un rythme très différent et qu'il était utile que les élèves ressentissent ce rythme avec tout leur corps avant de le réaliser en miniature sur le papier à l'aide d'un crayon ou d'une plume. C'était encore le temps de l'aristocratie anglaise si difficile à apprendre, mais dont les pleins et déliés, les courbes savantes et élégantes se prêtaient particulièrement à la réalisation plastique.

Malgré les résultats remarquables obtenus par cette méthode qui comprenait, en outre, des exercices pratiques déjà fort développés, l'expérience de notre collègue passa, sinon inaperçue, du moins sans effets sensibles sur l'enseignement de l'écriture dans notre petit canton. Ceux qui, comme moi, avaient eu la chance de l'étudier de près, continuèrent à s'en inspirer et ce fut tout...

Je n'ai donc pas été surpris de constater que le maître d'écriture bernois que nous a donné le Département de l'Instruction publique nous demandait de dessiner dans l'espace les lettres qu'il nous faisait tracer ensuite sur le papier ; je n'ai pas été surpris non plus de noter qu'il insistait sur le rythme de chaque lettre et qu'il soulignait le rapport qui existe entre l'étude plastique de l'écriture, la gymnastique et la musique...

Certes, le moment n'est pas venu de juger l'essai tenté par notre Département et je sais, par expérience, combien il est mal venu pour l'empirique que je suis de pénétrer dans un domaine qui semble ré-

servé aux hommes de science... La vérité nous viendra peut-être de Berne, ce qui démontre (et c'est fort regrettable) que nul n'est prophète en son pays !

G. Piguet.

NEUCHÂTEL

BREVET D'APTITUDE PEDAGOGIQUE

Le Conseil d'Etat vient de délivrer le brevet d'aptitude pédagogique pour l'enseignement dans les écoles primaires neuchâteloises, à la suite d'examens subis pour la première fois selon la nouvelle formule légale, aux candidats suivants :

Mesdemoiselles Borel Monique, Colombier ; Dannacher Jacqueline, Ducommun Marie-Louise, Studer Charlotte, Spycher Madeleine, Tœdli Suzanne, Neuchâtel ; Emmel Colette, Sion ; Favre Simone, Nardin Marie-Claire, Ramstein Josette, Le Locle ; Kehrli Nellie, Ludi Dorette, Robert Marceline, Voumard Suzanne, Zwahlen Denyse, La Chaux-de-Fonds ; Robert Jeannine, Fleurier ; Rupp Suzanne, Berne ; Tissot Pierrette, Valangin.

Messieurs Amstutz Emile, Mischler Maurice, Landeron ; Béguin Jacques, Lignièrès ; Erard Gaston, Le Locle ; Huguenin René, Fleurier ; Perrenoud Frédy, La Chaux-de-Fonds ; Thiébaud Jacques, Les Ponts ; Zimmermann Benoit, Cernier.

Félicitations à nos jeunes collègues dont nous comptons déjà quelques-uns dans les rangs de la S.P.N.

NOUVELLES DIVERSES

Anniversaire. Mlle Alice Jacot, arrivée au terme de ses quarante ans d'enseignement dans le canton, a été fêtée au Locle le 31 mars dernier, par les autorités, ses collègues et ses élèves. Cette vaillante institutrice a débuté aux Taillères (Brévine), puis il fallut, à cause de l'ère des suppressions de classes (la roue a tourné depuis lors...) qu'elle attendît seize ans aux Replattes avant de pouvoir être appelée en ville.

Tour à tour, le vice-président de la Commission scolaire, l'inspecteur, le directeur et M. Marcel Robert, président de la S.P.L., lui dirent leurs compliments, soulignèrent ses solides qualités pédagogiques, sa simplicité et la part qu'elle a su donner aux valeurs spirituelles dans tout ce qu'elle entreprend. Gratification légale, plateau aux armes de la République et cadeaux multiples vinrent ajouter la note concrète de la reconnaissance de tous. Nous joignons à ces vœux les nôtres avec nos félicitations.

Démission. Ce jour encore, les mêmes personnalités prenaient aimablement congé de Mlle Irène Peter qui va se marier après avoir consacré six ans d'enseignement fructueux à l'Ecole ménagère dans la vallée des Ponts et au Locle. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à notre collègue qui suivit avec intérêt les travaux de la S.P.

Comités de section. Les suivants viennent de se constituer.

Neuchâtel : président : M. Richard Reymond ; vice-président : M. André Aubert ; secrétaires : Mlles M. Grüner et B. Freléchoux ; caissier : M. Pierre Audétat ; assesseurs : Mlle A. Chapatte et M. Albert Rohr.

Le Locle : président : M. Marcel Robert ; vice-président : M. Ernest Hasler ; secrétaires : Mlles Clotilde Sautebin et Margotte Perrin ; caissière : Mlle Amélie Kohli ; assesseurs : Mlle Madeleine Robert et M. Max Dörflinger.

A l'honneur. Les mérites pédagogiques de notre collègue, M. Hubert Guye, de Neuchâtel, lui ont valu un appel flatteur à la direction d'une classe d'application à l'Ecole normale cantonale.

Admissions. Avec plaisir, nous signalons celles de Mlle Dorette Ludi, aux Brenets, et de M. Frédy Perrenoud, remplaçant à La Chaux-de-Fonds. Ces jeunes collègues qui entrent dans la corporation avant d'être nommés à un poste définitif sont à louer cordialement de leur sens de la solidarité.

W. G.

JURA

ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

Grâce à l'amabilité de M. le Dr Guéniat, directeur de cet établissement, nous avons la possibilité de donner la parole à l'un des professeurs de l'Ecole normale ; M. Berlincourt rapporte sur la cérémonie des promotions ; en remerciant l'un et l'autre, nous cédon la place...

H. Reber.

A L'ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

Cérémonie des promotions

Journée toujours intéressante, émouvante même parfois, que celle qui marque la fin de l'année scolaire.

L'Ecole normale de Porrentruy la vécut vendredi matin, le 31 mars.

C'est à 11 heures — les examens oraux heureusement terminés — qu'eut lieu la cérémonie des promotions. Elle réunit, dans une atmosphère à la fois d'intimité, de gravité sans pompe et d'amitié, Commission des Ecoles normales, direction, corps enseignant et élèves.

Productions musicales et récitations diverses ont prouvé, par leur parfaite réussite, et l'élan vers le beau que l'on sent manifeste chez tous, et la magnifique maîtrise dont font preuve déjà quelques élèves ; et le directeur se plaît à souligner le beau travail accompli par MM. P. Montavon et Dr S. Berlincourt, chargés de la partie artistique de la cérémonie.

Il est de coutume de voir dans tout discours officiel — et pas toujours à tort, avouons-le — le moment du complet ennui, où les poncifs le disputent aux longueurs. Rien de pareil aujourd'hui. Le rapport de M. le Dr Guéniat, directeur, fut aussi sobre que bien pensé, riche d'idées et d'enthousiasme. Après quelques remarques sur l'activité de l'école, la conduite des élèves et les résultats encourageants des exa-

mens — variables, bien sûr, comme partout, d'élève à élève et de classe à classe — le directeur insista sur la grandeur et la valeur de l'enseignement, sur le fait que les connaissances ne sont rien sans le caractère ; qu'instruction doit aller de pair avec éducation et, enfin, que l'honnête médiocrité signifie toujours, finalement, la déchéance. C'est à monter, à percer qu'il faut tendre, mais dans un effort à la fois régulier, persévérant et désintéressé. Faculté d'enthousiasme, noble ambition, esprit de sacrifice, sens de la solidarité humaine — l'élève riche de ces qualités annonce déjà l'instituteur à l'âme généreuse, le citoyen dévoué, l'homme accompli de demain.

M. F. Reusser, membre de la Commission des Ecoles normales (et remplaçant aujourd'hui, dans ses fonctions de président, M. P. Mamie), parla dans le même sens et mit spécialement en évidence la chance, pour un jeune homme, de pouvoir étudier, et le véritable apostolat que doit être un enseignement bien compris.

Heure combien agréable que cette simple cérémonie des promotions, car, tout ensemble joie pour le cœur, enrichissement pour l'esprit, elle permet encore de faire revivre, en quelques minutes, tout le travail d'un an, humblement accompli, ingrat bien souvent, et pourtant si utile...

Heure rare (ajouterons-nous sans faux lyrisme), qui permet à chacun le discret et salutaire retour sur soi-même, sur le passé, autant que le rêve d'avenir.

Et qui permet encore de comprendre mieux... qu'apprendre, c'est bien, mais que la fin ultime des bonnes études reste — avec l'acquisition précieuse des connaissances — de faire, d'un être, un homme complet, magnifiquement armé pour la vie, à la fois individu riche de dons divers et libre citoyen du monde, conscient d'être un membre digne et dévoué de la grande famille humaine.

Dr S. Berlincourt.

A L'HONNEUR !

Une belle cérémonie s'est déroulée à Saignelégier, à l'occasion de la retraite de M. Ariste Reinhardt, maître secondaire, et des quarante ans d'enseignement de M. Paul Bacon, maître secondaire également.

Nos vœux de paisible retraite au premier et nos félicitations au second ! La presse régionale a justement relevé les nombreux mérites de ces deux collègues du degré moyen.

D'autre part, les autorités scolaires et municipales ont fêté les quarante ans d'enseignement de M. Marcel Bernel, de Sonceboz. A lui s'en vont aussi nos félicitations ! Cet excellent pédagogue enseigne depuis trente ans dans le beau village du bas du Vallon et toute la population apprécie ses services dévoués.

QUE SE PASSE-T-IL ?

Les communes de Cormoret, Vauffelin et Châtelat font paraître chacune une **deuxième mise au concours**. Y a-t-il vraiment une si inquiétante pénurie ?

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NON, PAS ÇA ! (Educateur No 13)

« Dès Noël, disions-nous, les plus avancés de nos bambins écrivent seuls leurs textes. » Il va bien sans dire que ces textes sont immédiatement corrigés, près de l'enfant, et qu'alors celui-ci écrit son texte une seconde fois. Il va bien sans dire aussi que si les plus avancés de nos bambins passent par une seconde phase (graphique - phonétique, et phonétique par les mots oubliés ou non vus) la première phase (visuelle) subsiste. Cela, les textes cités le montraient clairement. Si nous les avons donnés tels qu'ils sont sortis du crayon de nos enfants, c'était justement pour montrer la progression orthographique.

Dans « L'apprentissage de la lecture par la méthode de Dottrens et Margairaz (2e édition, revue et augmentée) » nous citons, page 77.

« Pendant les heures de travail libre, nombre d'enfants composent des « histoires » qu'ils illustrent ensuite. Ces premières productions sont souvent charmantes, leur degré de correction tant en ce qui concerne le style que l'orthographe est surprenant chez des enfants de cet âge. Les fautes d'orthographe proviennent surtout de l'emploi de mots qui n'ont pas été vus pendant les exercices de lecture : la maîtresse examine les travaux et corrige : « On écrit comme cela ». Voici quelques échantillons de ces petites compositions que le lecteur voudra bien lire en se rappelant qu'il s'agit d'enfants de 6 à 7 ans et de développement mental moyen.

Olga : La maman de Colette est allée au marché, elle achète une douzaine d'oranges.

Denise : Maman a fait de la gelée ; elle m'en a donné un peu sur du pain. Oh ! la bonne tartine !

On dit là : « histoires » ou « petites compositions » à ce que nous appelons « textes libres » : c'est tout un. On met sous nos yeux, avec beaucoup de prudence des textes corrigés, alors que nous avons donné des textes bruts, et l'on parle tout de même de « fautes d'orthographe ». De deux choses l'une : ou bien, nous étant mal exprimée, nous avons laissé entendre que la phonétique était notre pain quotidien, et dans ce cas nous nous excusons, ou alors on nous propose de limiter l'enfant dans son expression tandis que son désir d'écrire parfaitement est aussi pressant en lui que celui de ne plus marcher à quatre pattes. Entre « nos enfants et nous », notre choix est fait.

M. Collet.

L'ŒUVRE DU PÈRE GIRARD (suite)

Tandis que le Père Girard s'ingéniait à faire de son école une maison répondant toujours plus complètement à l'exigence d'une information complète de la personne, les réactionnaires fribourgeois (nous sommes en 1818, la Restauration battait alors son plein), ne désarmaient pas, bien au contraire ! On clamait que l'instruction allait supplanter la religion ! Le Père Girard a beau citer des faits : « En développant l'instruction, nous avons conduit la jeunesse jusqu'au pied des

autels (...) 277 enfants suivent régulièrement le catéchisme, alors qu'en 1804 il n'y en avait que 40 ». On clame de plus belle !

La défense de la religion n'était qu'un paravent commode ; le Père Girard le bouscule d'un coup de pied : « Nous savons que l'on continue à nous accuser de pousser trop loin l'instruction de la jeunesse. On craint que l'équilibre soit rompu entre les classes, que la classe laborieuse ne disparaisse, et qu'il en résulte le bouleversement de la société civile (...) Aveugle et ridicule effroi ! Depuis 1804, l'école s'est renouvelée bien des fois. Avez-vous remarqué quelques changements dans les relations sociales ? si ce n'est qu'un grand nombre de nos élèves ont démontré qu'ils avaient reçu, avec de bons principes, plus d'aptitude au travail et d'amour pour l'ordre. Parce que nous ennoblissons l'art d'enseigner, comment a-t-on pu nous taxer de perturbateur de l'Etat ? Non, Messieurs, nous aimons la patrie, et nous croyons comprendre cet amour mieux que ceux qui se font les panégyristes de l'ignorance. »

Mais on s'agite pour faire revenir les Jésuites, dont on se plaît à opposer la politique éducative, aristocratique, à celle, révolutionnaire, du Père Girard. Situation intenable pour un honnête homme et un homme de goût ! Il offre sa démission : « S'il en est ainsi, Messieurs, n'hésitez pas à me dégager de ma promesse (...) Les nœuds qui m'attachent depuis quatorze ans à la jeunesse fribourgeoise peuvent être brisés par les événements, mais nulle puissance ne pourra rompre les liens secrets et libres de la pensée et de l'amour. »

Le Conseil communal lui renouvelle sa confiance : « Vous avez commencé une belle et grande œuvre. Vous seul pouvez l'achever. Nous comptons sur le dévouement que vous nous avez promis. L'ami des enfants pourrait-il les abandonner ? »

Comment le Père Girard eût-il résisté à un si pressant appel ? secondé d'ailleurs, par une pétition, signée de la grande majorité des pères de famille de Fribourg, et dans laquelle on lisait, entre autres : « Les détracteurs de cette belle institution qui pourtant, depuis qu'elle est établie, n'ont pas daigné la visiter une seule fois, devraient du moins, puisque l'air de l'école leur fait peur, apprendre à la connaître au dehors, par ses résultats. On ne voit plus, aujourd'hui comme autrefois, cette multitude d'enfants vagabonds, ou jouant toute la journée, ou tendant une main mendiante à chaque passant, ces cohues bruyantes et tumultueuses, (...) ces indécentes de tout genre, ces vols et ces larcins qui forçaient l'autorité publique à sévir même contre les enfants. Il n'y a, à cet égard, qu'une voix dans Fribourg : un changement salutaire s'est opéré ; des enfants studieux, dociles, doux, réservés et honnêtes ont remplacé les petits mutins et les fainéants de jadis. »

Les choses semblaient ainsi s'arranger : Le 30 juin 1819, le Père Girard eut la joie d'inaugurer la nouvelle maison d'école, bâtie d'après ses plans, conforme aux exigences de l'esthétique, de l'hygiène et de sa méthode, qui demandait de vastes salles pour le déploiement de ses nombreux « cercles ».

Dans son discours, le syndic de Fribourg rendit au Préfet de l'école l'hommage le plus délicat : « Nous avons pourvu à la dépense, mais

n'avez-vous pas été l'âme de l'entreprise ? C'est vous qui avez conçu le plan ; ce sont vos conceptions que l'on trouve partout dans cet édifice, et qui nous ont découvert un côté de votre talent que nous ne connaissions pas encore. Vous allez vivre au milieu de vos œuvres, avec le sentiment profond de ce que vous avez fait pour la patrie. Jouissez longtemps et en paix de la plus douce pensée qui puisse animer le cœur de l'homme sensible et bienveillant. »

La réaction l'emportait partout en Europe. On ne voulait pas instruire le peuple. Or le mode mutuel constituait une solution si simple du problème de l'éducation élémentaire, que l'argumentation fondée sur l'impossibilité de trouver assez de maîtres s'effondrait. Sus donc à l'enseignement mutuel ! subversif par ailleurs de l'ordre social, et responsable de tous les mouvements révolutionnaires ! A Fribourg, un des plus vieux amis du Père Girard, le colonel Gady, était au nombre de ses adversaires les plus irréductibles : « Cette méthode, disait-il sort tout le monde de sa place ; le savetier apprenant une science, la grammaire, sort de sa sphère naturelle ; il n'y rentrera plus. »

Mais, ce qui consternerait le Père Girard, ce fut l'intervention dans le débat de Mgr. Yenni, évêque de Lausanne et de Genève, par une lettre ouverte au Conseil d'Etat de Fribourg, le 12 juin 1821 : « Voyant maintenant, disait l'évêque, que plusieurs publicistes français, distingués par la profondeur de leurs connaissances et l'orthodoxie de leurs principes, ont signalé cette méthode comme vicieuse ; que plusieurs évêques l'ont formellement improuvée ; qu'elle est, en France, généralement repoussée par les amis de la religion ; que la Bavière l'a rejetée ; que l'Autriche l'a prohibée, nommément en Lombardie où elle commençait à s'introduire, nous ne pouvons nous empêcher de l'envisager comme dangereuse ».

Encore une fois, le mode mutuel n'était qu'un prétexte : ce n'était pas un procédé éducatif, mais l'éducation même du peuple qui était en cause. Le Père Girard s'acharne donc à défendre son œuvre ; par exemple dans un discours prononcé en 1821, peu après la publication de la lettre de Mgr. Yenni :

« On prétend, disait-il en substance, que cultiver l'esprit et la raison de l'enfant, c'est lui enlever la simplicité et la soumission qui sont à la base de la religion du Christ ! Mais le divin Sauveur a sans cesse fait appel à la raison de ses auditeurs, et il s'est plaint souvent de la lenteur de leur intelligence. Eh quoi ! s'écrie-t-il dans sa péroraison, cet Evangile qui doit être prêché sur les toits, d'après l'ordre du Seigneur, et non pas dans quelque caverne obscure ; cet Evangile qui est la parole, la sagesse et la miséricorde de Dieu, et qui est fait pour captiver toute intelligence droite et pure, par sa vérité sensible, sa beauté et sa douceur (...) cet Evangile, dis-je, devrait craindre les regards des hommes, si jamais ils pensent et raisonnent ? (...) Oh ! tout ce qui est à craindre, Messieurs, c'est l'engourdissement, c'est la barbarie ; car (cet Evangile) n'est pas fait pour les sauvages, mais pour des **hommes** ; et l'on n'est homme que lorsque l'on a de l'ouverture et du sens. »

Au cours de l'année suivante, le Père Girard put s'imaginer qu'il avait réduit ses adversaires au silence. Il n'en était rien ! Le 25 février 1823, Mgr. Yenni demandait au Conseil d'Etat, au nom de la religion et des mœurs, la suppression de l'enseignement mutuel dans les écoles du canton. C'était écarter de la direction des écoles de Fribourg le Père Girard, qui n'était pas homme à abandonner, par opportunisme, une méthode éducative dont la valeur lui paraissait incontestable.

Voici les principaux griefs formulés par Mgr. Yenni : Les évêques de France semblent unanimes à condamner l'enseignement mutuel ; le zèle que déploient en sa faveur les ennemis de la religion suffirait à le rendre suspect ; les curés du canton se plaignent de l'affaiblissement de leur autorité sur les enfants ; on consacre trop de temps à la grammaire au détriment du catéchisme ; l'un des premiers fondements de l'éducation doit être la soumission et la soumission absolue, or ce fondement est détruit par le système des moniteurs ; il répugne qu'un enfant forme d'autres enfants ; cette méthode favorise les passions, l'orgueil surtout ; elle ne porte pas le cachet catholique, elle peut convenir à toutes les sectes, or « c'est le dogme qui fait avant tout le chrétien, c'est la croyance qui opère. »

Le Grand Conseil, s'estimant compétent pour trancher une question de technique pédagogique (ou, plutôt, sachant bien que ce n'était pas de quoi il s'agissait), s'assembla donc, le 4 juin de la même année, pour discuter la suite à donner à la requête de Mgr. Yenni. Par 79 voix contre 35, il décida la suppression de l'enseignement mutuel.

Deux jours plus tard, le Père Girard se démettait de ses fonctions. Ses cinq instituteurs déclarèrent vouloir suivre leur chef dans sa retraite ; les membres de la commission des écoles, eux aussi, donnèrent leur démission.

En 1824, le Père Girard quittait Fribourg pour Lucerne, où il devait passer dix ans, occupé d'abord à des travaux d'ordre pédagogique, puis en qualité de professeur de philosophie.

Une bien douce consolation lui était cependant réservée avant son départ. Une délégation du Conseil communal vint lui apporter, au couvent des Cordeliers, un riche souvenir, offert par souscription publique. Ce cadeau était accompagné d'une lettre du Conseil et d'une adresse signée de nombreux parents, qui émut jusqu'aux larmes cet homme dont toute l'activité avait été inspirée par le plus pur amour de l'enfance : « Oui, père de nos enfants, disaient ceux-ci, oui, père, nous pleurons (...) nous nous taisons et (...) Dieu daigne vous conserver pour nous. Nous n'oublierons jamais notre bon Père Grégoire ; non, jamais (...) La journée du 4 juin avait jeté sur la ville de Fribourg un voile funèbre. Notre belle école n'était plus, des flots de larmes coulaient de tous les yeux (...) Mais quel malheur pour toi, ô Fribourg ! Notre père nous quitte (...) Heureuse Lucerne, félicite-toi ! Triste Fribourg, vis dans l'espoir ! »

En octobre 1834, le Père Girard rentrait dans sa ville natale. Instantamment prié par le Conseil communal de reprendre la direction de

« son » école, il déclina cette invitation. Mais la cause à laquelle il avait consacré les plus belles années de sa vie n'avait pas cessé de le passionner. C'est dans sa cellule de Cordelier qu'il rédigea cette **Explication du Plan de Fribourg**, dont nous avons cité quelques lignes. C'est là qu'il composa son grand ouvrage pédagogique, son **Cours éducatif de langue maternelle, à l'usage des écoles et des familles**, en six volumes, qui parurent de 1845 à 1848. Il avait publié, à part le volume introductif intitulé : **De l'enseignement régulier de la langue maternelle** (1re édition : 1844 ; 2e édition : 1846), qui fut couronné par l'Académie française.

Cette introduction constitue un très vivant traité d'éducation, qu'on peut encore lire avec fruit. Mais, dans ce domaine, comme d'ailleurs sur le plan de l'organisation scolaire, l'œuvre du Cordelier fribourgeois vaut surtout par ce qu'elle a rendu possible dans la suite. D'une part, en effet, il a démontré, dans son école française de Fribourg, qu'une éducation bien comprise, impartie par des hommes de cœur, peut produire en peu de temps les transformations les plus heureuses ; et il a, d'autre part, dans son grand ouvrage sur l'enseignement de la langue maternelle, administré la preuve qu'un cours d'études sans latin peut constituer néanmoins d'authentiques humanités.

Nous avons, sur le premier point, le témoignage de François Naville, dans son ouvrage : **De l'éducation publique**, Paris 1833 : « Girard avait formé une jeunesse telle, peut-être, qu'aucune ville dans le monde n'en pourrait offrir une semblable. Cette classe ignorante, grossière, pleine de préjugés, qui fourmille partout, ne se rencontrait plus à Fribourg (...) Si, voyant jouer des enfants couverts de haillons, vous vous approchiez d'eux, croyant avoir affaire à de petits polissons des rues, vous étiez tout surpris qu'ils vous répondent avec une politesse, avec un jugement, avec cet accent qui exprime des mœurs honnêtes et une éducation soignée (...) Le mot de l'énigme, vous le trouviez à l'école, lorsque vous observiez les groupes où ces mêmes enfants exerçaient tour à tour, comme en se jouant, leur jugement et leur conscience. Trois ou quatre heures par jour, employées à ce travail, donnaient à la jeunesse cette intelligence, ces sentiments, ces formes qui vous enchantaient. »

Cela pourrait suffire à la gloire d'un éducateur ; mais par une pratique de dix-neuf années, et par son **Cours éducatif de langue maternelle**, le Père Girard a en outre démontré, plus méthodiquement que Pestalozzi, comment l'étude de la langue maternelle, efficace instrument de culture de la réflexion, du jugement et de l'expression, se prête aussi à l'affinement de la sensibilité et à l'ennoblissement du caractère ; si bien qu'elle peut constituer, pour les élèves de l'école élémentaire, une harmonieuse information de la personne totale. Et ceci a été d'aussi grande conséquence que cela !

La cause que le Cordelier fribourgeois a si éloquemment et si généreusement défendue contre un paternalisme à courte vue est maintenant gagnée, dans notre pays tout au moins ; c'est dans d'autres pays, et surtout dans d'autres continents, que se poursuit, sous les auspices de l'Unesco, la lutte contre l'analphabétisme d'abord, puis contre une

instruction primaire purement utilitaire. Mais il convient de ne pas oublier ce que le Père Girard a fait pour assurer, chez nous, le triomphe d'une éducation populaire véritablement libérale : héraut et, on peut le dire, martyr d'une noble cause, l'accession de tous à cette humanité, qui est la vocation de tout être humain.

Louis Meylan,
Professeur à l'Université de Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

L'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (O.S.L.) a publié une brochure écrite par M. G. Pflug, directeur de l'Ecole Normale de Fribourg, qui présente d'une manière fort vivante la biographie du Père Girard.

La Société fribourgeoise d'éducation a édité 3 volumes : I. Souvenirs. II. Explication du plan de Fribourg. III. Discours de clôture. Ce dernier contient les substantiels propos que prononçait le Père Girard aux enfants et aux magistrats lors des cérémonies scolaires.

Etudes Pédagogiques 1949. Annuaire de l'Instruction publique en Suisse.

Un volume de 176 pages, 15 × 22,5, broché, Fr. 6.—. Librairie Payot, Lausanne.

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse comprend d'une part une série d'études d'ordre pédagogique, didactique ou psychologique d'un intérêt toujours actuel, de l'autre des rapports et des comptes rendus relatifs à l'organisation et à l'activité scolaires de l'année. L'édition de 1949 vient de paraître ; elle contient d'abord une étude de M. Ischer, directeur de la section pédagogique de l'Ecole normale de Neuchâtel, sur l'appréciation du travail scolaire et la revision du système des notes, et une de M. Dottrens, directeur d'écoles à Genève, sur Pestalozzi et la technique éducative expérimentale. M. Dudan, directeur du Collège classique à Lausanne, y fait ensuite une enquête sur les classes nouvelles à méthode active, qui se sont établies en plusieurs régions de France et montre quels fruits nous pouvons tirer de ces expériences. M. Montalta, professeur à l'Université de Fribourg, y parle de la profession de pédagogue curatif ; il indique quelles sont les qualités exigibles de ces éducateurs spécialisés et quelle importance représentent leur recrutement et la création d'instituts d'aide à la jeunesse. La dernière étude, de M. Dovaz, directeur de Radio-Genève, est consacrée à l'UNESCO, à ses buts et au rôle que cette institution est appelée à jouer en collaboration avec le BIE.

La seconde partie comprend des exposés sur l'enseignement primaire supérieur dans le canton de Vaud, sur l'école populaire dans les Grisons, sur un problème de médecine scolaire, la diphtérie, les chroniques scolaires des cantons romands et de la Suisse alémanique.

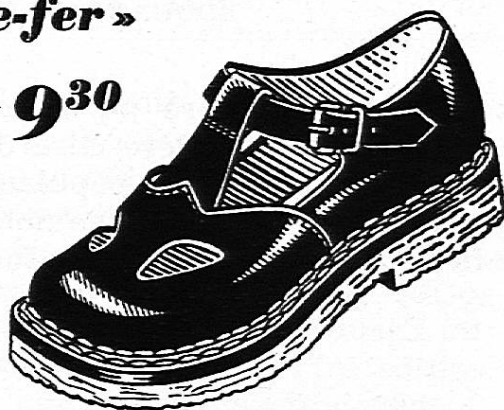
Ce résumé suffit à montrer l'intérêt que présente cet Annuaire 1949 pour les membres de l'enseignement.

La sandale pour les « brise-fer »

Box brun, cousu flexible

	19/21	22/26	27/29	30/35	36/42	930
sem. cuir	9.30	10.20	12.30	15.30	18.60	
sem. crêpe	10.30	12.30	15.30	18.30		

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
 ED. NICOLE S.A.



SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
 contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
 du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
 LAUSANNE**

*au bout du trottoir Métropole B meubles
 occasion provenant des échanges, à bon
 compte. Exposition séparée. Magasin, route
 de Genève 19.*



Pour votre jardin
deux engrais efficaces
ENGRAIS COMPLET LONZA
NITRATE D'AMMONIAQUE

LONZA S. A. BÂLE



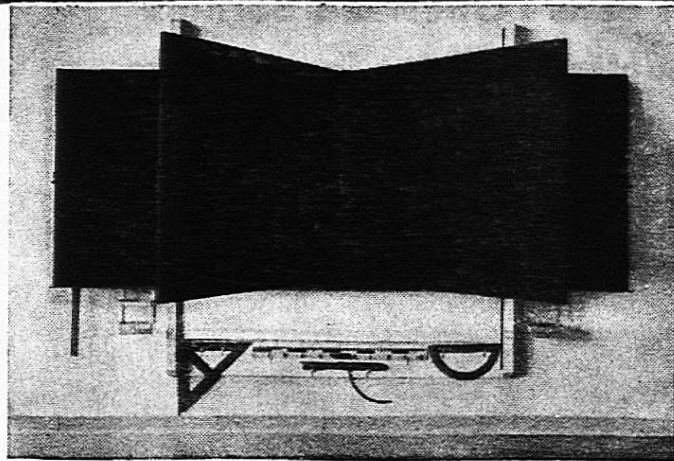
Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

Après le long et fatigant trimestre d'hiver

26

une cure à

s'impose pour décrasser l'organisme
et le régénérer. Prospectus N° 26/10
Kurhaus Sennrütli, Degersheim
Téléphone (071) 5 41 41

Sennrütli

Le couturier de la confection

pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

**L'excursion favorite dans l'Oberland bernois
Des impressions inoubliables pour les écoliers**

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison: 3 juin 1950

Fermeture de la saison: 1^{er} octobre 1950

TARIF DU CHEMIN DE FER pour les écoles

Brienz-Rothorn-Kulm, jusqu'à 16 ans Simple: Fr. 3.25 Retour: Fr. 3.50
plus de 16 ans > > 4.25 > > 4.75
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM pour écoles et organisations de jeunesse

	Jusqu'à 16 ans	Plus de 16 ans
Potage et pain	Fr. .90	Fr. 1.—
Café simple avec pain } servi	Fr. 1.20	Fr. 1.25
Café complet	Fr. 1.90	Fr. 2.10
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.70	Fr. 3.20
Potage, saucisse de St-Gall (Schübli) et salade aux pommes de terre	Fr. 2.70	Fr. 3.20
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.60	Fr. 4.40
Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—	Fr. 1.50

Plus service

**Prix global pour: dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.90 | Fr. 8.70**

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 ‰.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable. **Très important!**

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE. 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Une classe gaie, vivante, pleine d'entrain

par l'emploi du matériel fourni par la maison
SCHUBIGER À WINTERTHOUR

Lecture : Coffret de lecture, images, lettres gommées.

Calcul : Bandes à compter, formes à coller, baguettes, planchettes, tablettes, tableaux pour le calcul, feuilles de 100, timbres, chiffres gommés, jeu de calcul.

Travaux manuels : Papier pour pliage, papier teinté gommé, formes décoratives à coller, carte teintée et carton ordinaire.



Tous les outils pour les cours de cartonnage,
papier toile, carte.

Maison Schubiger Winterthour